

1520 (19 DÉCEMBRE).

Mention de Marcial Bayart, tailleur de la monn^e de Limoges, et de Jehan de Sandelles et F^r de la Roche, gardes, et de Jehan Juge, commis à tenir le compte de lad. monn^e. Ils s'opposent à la réception de Jehan Mercier en l'office de m^e part^{er}.

(A. N. Reg. Z, 1^{er}, 7.)